



EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 juin 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Serge LHOTELLIER

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 21

M. LHOTELLIER	M. GHARBI	Mme PANAGOS	Mme SIDI DRIS
Mme AUDIBERT	M. GILLET	Mme PRALON	Mme TEIXEIRA DE SOUSA
Mme BERNARDINI	Mme KADDOUR	M. RICHARD	M. TIDONA
M. DE GEA	Mme LEVY	Mme RIVES	
M. GABRIELE	M. MARKOVIC	M. SALI	
M. GARCIN	M. MENDY	Mme SEILER	

Absents/excusés avant donné pouvoir : 3

Mme MACARIO	à	M. LHOTELLIER
M. MANACORDA	à	M. TIDONA

M. DOYER	à	M. RICHARD
----------	---	------------

Absents/excusés : 3

M. BEN MIHOUB	M. KHALFAOUI	M. SMAILI
---------------	--------------	-----------

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

**DELIBERATION
26-44**

LA RODE
6 tours
472 logements
Ravalement
façades
Approbation
contenu des
travaux
du prix de
revient et du
plan de
financement
prévisionnels

**N° 26-44 – LA RODE – 6 TOURS - 472 LOGEMENTS - RAVALEMENT DES
FACADES - APPROBATION DU CONTENU DES TRAVAUX DU PRIX DE
REVIENT ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS**

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Le projet porte sur la réhabilitation du groupe « LA RODE », situé Rue Jean BARTOLINI et Rue Commandant HUOT à TOULON. L'ensemble immobilier construit entre 1972 et 1976, se compose de 6 bâtiments sur 19 niveaux, totalisant 472 logements :

- Le Milan – L'Epervier 150 logements
- Le Faucon – Le Condor 150 logements
- Le Gerfaut – L'Orfraie 172 logements

PROGRAMME PREVISIONNEL

- Traitement des façades imperméabilisant de type I3 / I4
- Réfection des parements décoratifs en pied de façade en béton lavé
- Réfection des auvents et signalétique
- **OPTION** : Remplacement des menuiseries des séjours et chambres donnant sur les loggias

Le délai prévisionnel d'exécution est de 24 mois, pour information, ces travaux seront sans impact sur le montant des loyers y compris charges.

Le bilan prévisionnel de l'opération se décomposerait de la manière suivante :

Prix de Revient Prévisionnel TTC

Travaux	2 203 795.66 €
Honoraires / Frais de maîtrise d'ouvrage	253 008.43 €
Révisions	43 195.91 €
TOTAL	2 500 000.00 €

Plan de Financement Prévisionnel

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignation 70 %	1 750 000.00 €
Fonds Propres Toulon Habitat Méditerranée 30% - (Soit 1 588.98 € / logement)	750 000.00 €
TOTAL	2 500 000.00 €

En conséquence, il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver le contenu prévisionnel des travaux
- D'approuver le prix de revient, et le plan de financement prévisionnels de l'opération,
- D'autoriser la Directrice Générale à engager l'ensemble des démarches administratives et financières pour mener à bien ce projet.

Ces conclusions sont mises aux voix :

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R421-16 du Code de la construction et de l'habitation

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	24	Abstentions	0	Votes contre	0
------------------	----	-------------	---	--------------	---

Article 1

APPROUVE le contenu prévisionnel des travaux de réhabilitation du groupe « la Rode ».

Article 2

APPROUVE le prix de revient, et le plan de financement prévisionnels de l'opération.

Article 3

AUTORISE la Directrice Générale à engager l'ensemble des démarches administratives et financières pour mener à bien ce projet.

Le Président du Conseil d'Administration,



Serge LHOTELLIER